

Compte rendu du deuxième conseil d'école – le mardi 17 mars 2026

Ecole de Jambville

Etaient présents :

Equipe pédagogique :

Madame Gins-Petit, directrice
Madame Bégoc, enseignante
Madame Flory, enseignante
Monsieur Dubois, enseignant

Parents d'élèves élus :

Madame Chapel, titulaire
Monsieur Tessier, titulaire
Madame Montignac, suppléante

Représentants de la commune :

Madame Noblesse, adjointe au maire en charge
des affaires scolaires
Madame Daniel, ATSEM
Madame Florence, ATSEM

Absents excusés :

Madame l'Inspectrice de l'Education nationale
Monsieur Ripart, Maire de la commune de
Jambville
Monsieur Pezzarini, enseignant
Monsieur Bonin, DDEN
Madame Couvet, représentante de parents
d'élèves
Madame Fernandes, représentante de parents
d'élèves

La séance débute à 18h10

1. Effectifs prévisionnels pour l'année scolaire 2026/2027

Cette année scolaire 2025/2026, les effectifs sont stables parce que nous avons 2 radiations depuis le début de l'année scolaire et 1 admission. 91 élèves sont actuellement inscrits à l'école. Les effectifs de l'école se répartissent comme suit :

Classe de PS/MS/GS		Classe de GS/CP		Classe de CE1/CE2		Classe de CM1/CM2	
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
11	9	7	16	13	11	10	14

Pour la rentrée 2026, 14 élèves de CM2 quittent l'école pour se rendre au collège et 8 élèves rentreraient à l'école en PS. Les effectifs baisseraient de 6 élèves. Ces effectifs ne sont cependant que prévisionnels. Il peut y avoir d'autres inscriptions que celles prévues, il peut également y avoir des départs. Les effectifs des élèves à la rentrée 2026 se répartiraient comme suit :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
8	11	9	7	16	13	11	10

Pour constituer les classes, nous attendons de nous rapprocher des effectifs définitifs. Il ne sera, pour le moment, au regard des effectifs prévisionnels, pas possible de former une classe de CE1/CE2. Lors du troisième conseil d'école, au mois de juin, nous pourrions annoncer plus précisément les classes prévisionnelles pour la rentrée 2026.

2. Exercice de sécurité incendie et exercices PPMS

L'exercice de sécurité incendie aura lieu le lundi 30 mars.

Depuis le précédent conseil d'école, deux exercices PPMS ont eu lieu :

- le 14 novembre, il s'agissait d'un exercice « attentat-intrusion », les élèves se sont cachés et sont restés silencieux le temps de l'exercice ;
- le 13 janvier, l'exercice était une mise à l'abri améliorée (lors d'un dégagement gazeux par exemple), ainsi nous nous sommes calfeutrés au sein de l'établissement.

La difficulté de prévenir, tout particulièrement, la classe de maternelle, demeure. Une solution avec les téléphones va être testée.

3. Evaluations GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2

Grande section : Pour une entrée sécurisée en CP

Ce protocole nommé « pour une entrée sécurisée en CP » a été conçu pour répondre de manière précise aux besoins de chaque enfant dans l'acquisition des compétences prédictives de la réussite au CP.

Les compétences évaluées sont les suivantes : Ecouter de l'écrit et comprendre : comprendre un texte lu par l'adulte

1. Mobiliser le langage Oral
2. Ecouter de l'écrit et comprendre : comprendre un texte lu par l'adulte
3. Repérer des régularités dans la langue à l'oral (phonologie)
4. Manifester de la curiosité par rapport à l'écrit, geste graphique

Construire les premiers outils pour structurer sa pensée

5. Utiliser les nombres

Plusieurs items ont été très bien réussis par le groupe dont, notamment, la communication, la prononciation, la syntaxe, le comptage syllabique, les rimes, les essais d'écriture, la tenue du crayon et le dénombrement d'une collection.

Les items suivants nécessiteront une vigilance particulière : reconnaître les lettres de l'alphabet, comparer des quantités et résoudre des problèmes.

Evaluation nationale des acquis CP

Les évaluations CP sont des évaluations nationales qui s'adressent à tous les élèves de CP. Elles visent à fournir des points de repère quant à la maîtrise des compétences fondamentales en français et en mathématiques, plus particulièrement dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération. Ces évaluations se déroulent à deux moments distincts de l'année : en début d'année puis au milieu de l'année afin de fournir des repères actualisés sur les progrès réalisés par les élèves, en complément des observations conduites en classe. Ces repères permettent de répondre de manière soutenue aux besoins des élèves.

En début d'année, les compétences suivantes ont été évaluées :

reconnaître des lettres, manipuler des phonèmes, connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent, manipuler des syllabes, comprendre des mots lus et des phrases lues par l'enseignant(e), comprendre des textes lus par l'enseignant(e), lire et écrire des nombres entiers, quantifier des collections, lire des nombres entiers, comparer des nombres, reproduire un assemblage, associer un nombre à une position et résoudre des problèmes.

En milieu d'année, Les compétences suivantes ont été évaluées : écrire des syllabes, écrire des mots, connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent, manipuler des phonèmes, comprendre des phrases lues par l'enseignante, lire à voix haute des mots, lire à voix haute un texte, comprendre des phrases lues seules, écrire des nombres entiers, résoudre des problèmes, comparer des nombres, associer un nombre à sa position, additionner et soustraire.

Les compétences manipuler des phonèmes, connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent et résoudre des problèmes ont nécessité une vigilance particulière dès le mois de septembre.

Les compétences comprendre des phrases lues seul, additionner et résoudre des problèmes, évaluées en janvier, nécessitent une vigilance particulière.

Evaluation nationale des acquis CE1

Pour permettre aux enseignants d'adapter leurs pratiques pédagogiques à leur classe, les élèves de CE1 sont évalués en français et en mathématiques en début d'année scolaire.

En français, parmi les compétences suivantes : écrire des syllabes dictées, écrire des mots dictés, comprendre des mots lus par l'enseignant(e), comprendre des phrases lues par l'enseignant(e), lire des mots à voix haute, lire un texte à voix haute, comprendre des phrases lues seul(e), comprendre un texte lu seul(e), les compétences qui ont fait l'objet d'une attention particulière sont: lire à voix haute un texte, comprendre des phrases lues seul, comprendre un texte lu seul, écrire des mots sous la dictée.

En mathématiques, parmi les compétences suivantes : lire des nombres entiers, écrire des nombres entiers, résoudre des problèmes, calculer mentalement, additionner, soustraire, placer un nombre sur une ligne graduée, reproduire un assemblage, les compétences suivantes nécessitent une attention particulière : placer un nombre sur une ligne graduée, calculer mentalement et résoudre des problèmes.

Evaluation nationale des acquis CE2

Dans le même objectif que les évaluations de CE1, les évaluations de CE2 permettent une adaptation des pratiques aux besoins des élèves.

En français, parmi les compétences suivantes : comprendre un texte lu seul, écrire des mots, comprendre un texte et des phrases à l'oral, reconnaître les principaux constituants de la phrase, mémoriser les temps de conjugaison, comprendre une phrase lue seul, utiliser des marques d'accord pour les noms et les adjectifs, différencier les principales classes de mots, lire à voix haute un texte, les compétences écrire des mots dictés, utiliser les marques d'accord pour les noms et adjectifs et différencier les principales classes de mots nécessitent une vigilance particulière.

En mathématiques, parmi les compétences suivantes : écrire des nombres sous la dictée, résoudre des problèmes, placer un nombre sur une ligne graduée, poser et calculer, reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive, ordonner, mémoriser des faits numériques, lire des nombres entiers et mémoriser des procédures, la compétence reconnaître un nombre entier et sa décomposition additive fait l'objet d'une attention particulière.

Evaluation nationale des acquis CM1

Dans le même objectif, les évaluations nationales de CM1 permettent aux enseignants d'adapter leur pratique à l'entrée du cycle 3.

En français, les compétences comprendre un texte lu seul, comprendre un texte lu par l'enseignant, écrire des mots, identifier la relation sujet/verbe, utiliser des marques d'accord pour le nom et l'adjectif, reconnaître les principaux constituants de la phrase, savoir trouver un synonyme, savoir trouver des mots de la même famille, lire à voix haute et mémoriser les temps de conjugaison ont été évaluées. La vigilance a été placée sur les compétences suivantes : identifier la relation sujet/verbe et mémoriser les temps de conjugaison.

En mathématiques, les compétences suivantes ont été évaluées : résoudre des problèmes, placer des nombres sur une ligne graduée, poser et calculer, mémoriser des faits numériques, écrire des nombres sous la dictée, mémoriser des procédures, les compétences placer un nombre sur une ligne graduée et mémoriser des faits numériques, font l'objet d'une attention particulière.

Evaluation nationale des acquis de CM2

Dans le même objectif, les évaluations nationales de CM2 permettent aux enseignants d'adapter leur pratique aux besoins des élèves.

En français, les compétences comprendre un texte lu seul, comprendre un texte lu par l'enseignant, écrire des mots, maîtriser l'accord sujet/verbe, utiliser des marques d'accord pour le nom et l'adjectif, différencier les principales classes de mots,

reconnaître les principaux constituants de la phrase, savoir trouver un synonyme, lire à voix haute et mémoriser les temps de conjugaison ont été évaluées. Les compétences comprendre un texte lu seul, lire à voix haute un texte et écrire des mots font l'objet d'une vigilance particulière.

En mathématiques, les compétences suivantes ont été évaluées : résoudre des problèmes, placer des nombres sur une ligne graduée, poser et calculer, mémoriser des faits numériques, écrire des nombres sous la dictée, utiliser différentes représentations des nombres, mémoriser des procédures, les compétences mémoriser des procédures et mémoriser des faits numériques, font l'objet d'une attention particulière.

4. Point sur la coopérative scolaire

Les dons des familles ont été encaissés. Ces dons s'élèvent à 1495€. L'équipe enseignante remercie vivement les familles pour leurs dons qui sont indispensables à la réalisation des sorties et des projets menés tout au long de l'année.

Au 31/12/2025, la coopérative comptait 2720,25€.

Outre les sorties et spectacles, la coopérative sert également à acheter du petit matériel ou des goûters pour les événements qui ont lieu toute l'année (expériences en sciences, cuisine, goûter pour la Grande Lessive...).

De plus, indépendamment de la coopérative scolaire, l'APEIJ permet également le financement d'actions et de sorties. Parmi ces actions, on compte la venue du père Noël, les ingrédients qui ont permis la réalisation de galettes des rois dans chaque classe et la sortie annuelle dont les entrées seront financées intégralement par cette association.

5. Animations, sorties scolaires et projets pédagogiques réalisés et à venir

- Repas des aînés du village : le vendredi 5 décembre, les élèves de GS/CP/CE1/CE2 se sont rendus au château pour chanter à la fin du repas des aînés. Les élèves se sont vus offrir une collation à l'issue de ce moment de partage. Nous remercions le château et la municipalité qui se sont adaptés aux disponibilités de l'école. En effet, cette année, nous ne pouvions pas venir un jeudi en raison de la piscine.
- Sortie de Noël : les élèves se sont rendus au cinéma des Mureaux le 8 décembre. Tous les élèves ont vu «Mission Père Noël ». Ce dessin animé a été apprécié par tous, petits et grands.
- Spectacle de Noël : les élèves ont préparé un petit spectacle qu'ils ont eu plaisir à montrer le vendredi 12 décembre au soir.
- Expo peinture : Alain et Didier ont accueilli les élèves de CE et de CM le 13 janvier. Les élèves ont pu regarder l'exposition et dessiner devant les œuvres exposées. Un grand merci à Alain et Didier pour leur accueil et leur aide.
- Galettes des rois : L'APEIJ a offert les ingrédients pour que chaque classe réalise trois galettes. Ces galettes ont été dégustées par l'ensemble des élèves.
- Liaison CM2/6^{ème} : Les élèves de CM2 se sont rendus au collège de Gaillon le 29 janvier. Les élèves de CM2 ont assisté à des cours dispensés par les professeurs du collège. Chaque élève a pu, également, manger à la cantine. Nous remercions vivement les familles qui se sont organisées pour déposer et venir chercher leur enfant au collège. Cela a évité de financer un bus pour une sortie de proximité pour un groupe de 14 élèves.
- Projet cirque : Les élèves de l'école ont tous entamé une séquence sur le cirque afin de préparer le spectacle de fin d'année sur ce thème.
- Sécurité routière : Les élèves de CE travailleront sur la sécurité routière et passeront le « permis piéton ».
- Sortie annuelle : Les élèves de l'école se rendront dans le parc Aventure Land de Magny en Vexin en juin.
- Arbre de la laïcité : Les élèves vont construire un arbre de la laïcité en partenariat avec les élèves des écoles du territoire (Brueil, Montalet, Oinville, Sailly et Lainville). Cet arbre a vocation à circuler d'école en école.
- Fête de fin d'année : Les élèves vous présenteront leur spectacle en juin.

6. Point sur les locaux, les travaux et les investissements de la mairie

Les travaux du bâtiment périscolaire sont terminés. Le périscolaire a pu réintégrer le bâtiment depuis la rentrée des vacances de février. Cela induit que la salle de motricité est à nouveau accessible pour les séances d'EPS.

La lampe du TNI de la classe de GS/CP a été changée et celle de la classe de CE1/CE2 va l'être très prochainement (la commande a été passée).

7. Services du périscolaire RAS